Rapport de la commission de gestion du Grand Conseil
chargée de l'examen
de la gestion de l'État pour l'exercice 2020

(Du 22 mai 2021)

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport de la commission de gestion chargée de l'examen de la gestion du Conseil d'État pour l'exercice 2020.

La constitution de la commission de gestion et la répartition de ses travaux se sont faites de la manière suivante :

Composition du bureau

Président : M. Claude Guinand
Vice-président : M. Éric Flury
Rapporteur : M. Jean-Jacques Aubert

Composition des sous-commissions de gestion

1. *Département des finances et de la santé (DFS) :*

   M^me^ Sylvie Fassbind-Ducommun, présidente-rapporteure, et M^mes^ Isabelle Weber et Brigitte Neuhaus

2. *Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC) :*

   M. Éric Flury, président-rapporteur, MM. Mikaël Dubois et Bernard Schumacher

3. *Département de l'éducation et de la famille (DEF) :*

   M. Claude Guinand, président-rapporteur, M^mes^ Annie Clerc-Birambeau et Sarah Blum

   (M. Karim Boukhris a remplacé M^me^ Blum durant son congé maternité)

4. *Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE) :*

   M. Jean-Jacques Aubert, président-rapporteur, M. Karim Djebaili *(en remplacement de M. Baptiste Hunkeler dès le 23 juin 2020)* et M. Jean-Daniel Jeanneret-Grosjean

5. *Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS) :*

   M. Daniel Geiser, président-rapporteur, M^me^ Marie-France Matter et M. Marc-André Nardin.

1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La commission de gestion (COGES) exerce, par délégation du Grand Conseil, la haute surveillance des activités de l'État. À cet effet, elle coordonne les travaux de la commission plénière, de son bureau *(cf. chapitre 2)* et de ses cinq sous-commissions *(cf. chapitre 3).*

Elle étudie également les rapports que lui confie le bureau du Grand Conseil.

En 2020, la commission s'est réunie à neuf reprises en séances plénières. Elle siège généralement le mardi matin des sessions du Grand Conseil. La COGES s'est notamment penchée sur les sujets suivants.

Rapport 20.034 – Pôle informatique cantonal

La COGES a examiné le rapport du Conseil d'État lors de sa séance du mardi 5 octobre 2020, en présence du chef du DFS, du chargé de missions au DFS, du chef du service informatique de l'État de Neuchâtel (SIEN) et du chef du service des bâtiments (SBAT).

À l'unanimité des membres présents, la commission a proposé au Grand Conseil d'accepter les projets de décrets tels qu'ils ont été présentés par le Conseil d'État :

- projet de décret en faveur de la sécurisation de l'outil de production informatique ;
- projet de décret en faveur du développement 2021-2023 des systèmes d'information de l'État de Neuchâtel ;
- projet de décret en faveur du renouvellement des infrastructures informatiques de 2022 à 2023.

Dans la foulée, le département a annoncé une révision en profondeur de la gestion du service administratif et financier (SAFI). Le référentiel tarifaire, les conventions, la gestion des achats, la révision des processus internes, les engagements et les inventaires constituent entre autres des cibles clairement identifiées.

La fusion SIEN-CEG, validée par le Grand Conseil le 4 décembre 2018, permet des économies d'échelle et des synergies propres à freiner la croissance sans déboucher pour autant sur une diminution effective des coûts financiers. La sécurité de l'informatique en est clairement améliorée. Un autre bénéfice, difficile à chiffrer, a été d'établir une gouvernance cantonale affichant une vision commune, avec consolidation des référentiels des systèmes informatiques pour l'État, les communes, le système de santé et les écoles.

La COGES a obtenu des réponses satisfaisantes à toutes ses interrogations, mais déplore le nombre insuffisant de personnel féminin et d'apprenti-e-s.

Panne informatique lors des élections communales du 25 octobre 2020 (séance du 28 octobre 2020)

La COGES a reçu des explications détaillées et circonstanciées des difficultés rencontrées dans la gestion informatisée du dépouillement des élections communales du 25 octobre 2020. Elle a pris connaissance de la nature du problème technique, incombant exclusivement au fournisseur, et apprécié la réaction de la chancellerie dans sa gestion de la crise consécutive au retard pris dans l'annonce des résultats de l'élection. La COGES a pu constater que le problème a été clairement et rapidement identifié et que toutes les mesures ont été prises afin d'éviter une situation analogue lors des élections cantonales du 18 avril 2021.

La COGES considère que les administrations aussi bien cantonale que communales n'ont pas failli et ont su faire preuve de réactivité et de créativité dans ces moments difficiles.

Programme Vitamine (séance du 1er décembre 2020)

Le Conseil d'État a présenté le programme Vitamine, destiné à dynamiser et moderniser les conditions de travail des collaboratrices et collaborateurs de l'État, notamment en matière d'implantation géographique et de définition des places de travail. L'objectif est de « développer une administration agile et accessible », organisée sur deux pôles, avec quatre centres de compétences indépendants des départements, respectivement à La Chaux-de-Fonds (Docks et Serre 37-43) pour les centres Formation/Emploi et Culture/Patrimoine, et à Neuchâtel (Tivoli) pour les centres Santé/Social et Mobilité, dans tous les cas à proximité des transports publics. Le Conseil d'État se promet d'améliorer l'accueil des administré-e-s en termes de confort et de temps, et d'assurer une transition douce pour les employé-e-s de l'administration, notamment par le développement volontaire du télétravail. Le Conseil d'État compte ainsi répondre à des besoins flagrants de rationalité, d'efficience et d'accessibilité.

La COGES a pris acte avec satisfaction de ce projet en cours de concrétisation.

Participation des président-e-s des groupes politiques au point Covid-19 depuis décembre 2020

À la demande des groupes politiques, notamment de ceux qui ne sont pas représentés à la COGES et/ou à la COFI, les président-e-s de groupe ont été invité-e-s à participer à la partie des séances de la COGES consacrée à l'information sur la gestion de la crise sanitaire par le Conseil d'État.

2. EXAMEN DE LA GESTION PAR DÉPARTEMENT

2.1. Département des finances et de la santé (DFS)

2.1.1. Rapport de la sous-commission de gestion

2.1.1.1. Généralités

La sous-commission de gestion du Département des finances et de la santé (DFS) a tenu de très nombreuses séances durant l'année 2020, soit les 3 et 13 février, 2 et 20 mars, 16 avril, 7 et 25 mai, 10 et 12 juin, 26 août, 2 et 18 octobre, 11 et 24 novembre et 9 et 22 décembre. En raison de la pandémie de la Covid-19, la plupart de ces séances ont eu lieu en visioconférence.

La sous-commission a quelque peu réduit ses rencontres avec les entités du DFS, rencontrées en début de législature. Aux séances liées à la crise sanitaire ont participé, conformément aux décisions adoptées dans le contexte de la crise sanitaire, des membres de la sous-commission des finances et les deux membres du bureau de la commission Santé.

La sous-commission est soutenue administrativement par son assistante parlementaire, qu'elle remercie vivement de la qualité de son travail.

Assistent en général aux séances de la sous-commission le chef du département et le secrétaire général du DFS, ainsi que, plus ponctuellement, le chef du service de la santé publique (SCSP) et le médecin cantonal.

La sous-commission tient à souligner l'activité très importante déployée par le DFS depuis le début de la crise de la Covid-19 pour tenter d'en juguler les effets.

2.1.1.2. Séances avec la sous-commission des finances

Les 7 mai et 2 octobre 2020, la sous-commission a examiné avec la sous-commission des finances les comptes 2019 ainsi que le rapport de gestion et le budget 2021 du DFS.

Elle a rencontré les chefs des divers services. Elle a pu poser des questions tant sur la gestion proprement dite que sur le détail des chiffres et des postes comptables. Les réponses fournies par le chef du DFS et les personnes présentes ont donné satisfaction. Les discussions nourries ont toujours été constructives, tant lors de l'examen des comptes que pour celui du budget.

2.1.1.3 Suivi des objets

Le 3 février 2020, la sous-commission a examiné avec le chef du département tous les objets en suspens (motions, postulats, recommandations).

De nombreux objets n'ont pas encore été traités et le DFS en est bien conscient. À sa décharge, la sous-commission constate que de nombreux chantiers ont été menés en parallèle : le dossier hospitalier, le dossier des réformes du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP), Neuchâtel organise le maintien à domicile (NOMAD), les dossiers de la Planification médico-sociale (PMS), de la fiscalité et de l'assainissement financier, ce qui a conduit inévitablement à un retard dans le traitement des objets.

Il est également précisé que les député-e-s dans leur ensemble ont déposé un nombre croissant de propositions et que le DFS a mis la priorité sur l'examen des initiatives (Cour des comptes, soins dentaires, impôts équitables).

La sous-commission prend acte de l'activité importante du DFS et restera attentive au suivi du traitement des objets.

2.1.1.4. Suivi des dossiers

Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP)

Le 13 février 2020, la sous-commission a rencontré une délégation du CNP, notamment la nouvelle directrice générale, M^{me} Raffaella Diana.

Les questions relatives au regroupement du site de Perreux sur le site de Préfargier – avec ses répercussions sur la dotation et la délocalisation du personnel – ont notamment été abordées, de même que le développement de la prise en charge ambulatoire, avec une diminution du nombre de lits en stationnaire. Les cinq options stratégiques et le projet de délégation de la prise en charge de l'hébergement à des partenaires tiers ont également été examinés.

La sous-commission restera très attentive à la problématique de la prise en charge de la santé mentale de la population de notre canton et aux postes de travail liés à ce secteur.

Conseil d'administration (CA) du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe)

Le 12 juin 2020, la sous-commission a rencontré le président du Conseil d'administration du RHNe, en la personne de M. Pierre-François Cuénoud.

M. Cuénoud a décrit la mise en place du Conseil d'administration du RHNe depuis novembre 2019, sa composition et son organisation (création de sous-commissions internes), la nomination de deux directrices de sites, ainsi que les relations avec le personnel de soins, les établissements privés et les médecins privés ; il a également mis en exergue la vétusté de certains bâtiments. Les fortes répercussions de la pandémie sur la gestion de RHNe et le frein mis à son activité usuelle ont également été abordés.

Il a aussi informé la sous-commission du dépôt de quatre rapports en préparation d'ici à la fin de 2020, rapports dont la rédaction a été quelque peu retardée.

Service cantonal de la santé publique (SCSP)

Le 26 août 2020, la sous-commission a rencontré une délégation du SCSP pour examiner la situation des établissements médico-sociaux (EMS) et la démarche d'expertise des immeubles abritant ces institutions, notamment les travaux entrepris au niveau des normes architecturales, la modernisation des infrastructures et la mise en place de la loi sur le financement des établissements médico-sociaux.

La présentation de ce concept par les porteurs du projet a été très détaillée.

Ont été également examinés la situation des appartements avec encadrement, le rôle de l'Association réseau orientation santé social (AROSS) et son développement, le maintien à domicile et le rôle de NOMAD, ainsi que la problématique des proches aidants.

La séance a permis à la sous-commission d'avoir une vision précise de l'activité déployée par le SCSP dans des secteurs non sanitaires proprement dits et hors Covid-19.

Covid-19

L'activité de l'année 2020 a été très dense pour le DFS, chargé de la santé et des finances. Ces deux domaines ont en effet été très impactés par la pandémie.

Les nombreuses séances agendées durant cette année 2020 avec le chef du département et ses collaborateur-trice-s impliqué-e-s dans la gestion de la crise ont permis à la sous-commission de suivre l'évolution de la crise sanitaire, avec le nombre de cas, d'hospitalisations et de décès, d'un point de vue statistique, ainsi que les foyers de contamination, informations accompagnées d'explications adéquates. La sous-commission a été informée de la mise en place de centres de dépistage et du processus de vaccination, statistiques à l'appui, ainsi que de la livraison des masques, des tests et des vaccins.

Lors de ces séances, la sous-commission a aussi été informée des mesures planifiées, souvent à brève échéance.

Les questions relatives aux hospitalisations, au report des opérations non urgentes, au transfert de certains patients vers d'autres hôpitaux, au soutien apporté par la protection civile et NOMAD, à la situation parfois grave des établissements médico-sociaux (EMS) et des institutions, ainsi qu'au rôle du service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) (école à la maison, télétravail) ont été également examinées.

La sous-commission a pu apprécier le rôle, les compétences et l'activité déployés par le DFS et l'en remercier sincèrement.

2.1.1.4. Examen du rapport de gestion financière

La sous-commission de gestion du DFS a procédé le 30 avril 2021, en séance commune avec la sous-commission des finances du DFS, à l'examen du rapport de gestion et des comptes 2020 du département.

Étaient présent-e-s à cette séance le chef du DFS, accompagné de son secrétaire général, de la responsable financière du DFS et du chef du service financier (SFIN). Ont également participé à une partie de cette séance les divers chefs de service du DFS, parmi lesquels ceux du service des contributions, de la santé publique, des bâtiments et de l'informatique.

Si la crise sanitaire de 2020 a eu un très fort impact sur les autorités sanitaires et financières de l'État, elle a également eu des répercussions sur les autres domaines de l'administration publique. En effet, 95% des entités ont été impactées par cette crise. Dans le cadre du DFS, plusieurs services et entités ont ainsi apporté un appui important à plusieurs services, tels que l'office de l'organisation, le SBAT, le SCCO et le SIEN, dont l'activité a été très intense. Pour ce dernier, il a fallu mettre sur pied et organiser le télétravail, l'appui informatique pour les écoles et un soutien important pour la gestion de la crise sanitaire, qui évoluait très rapidement et fréquemment (centres de tri, traçabilité, vaccination, etc.).

La situation financière du canton continue de s'améliorer, ce qui est une agréable surprise. En effet, le compte de résultats de l'État enregistre un excédent de revenus à hauteur de 0,8 million de francs, soit une amélioration de 12,2 millions de francs par rapport à l'exercice 2019. L'objectif du Conseil d'État d'un retour à l'équilibre à la fin de la législature 2017-2021 se concrétise. S'agissant de la fiscalité, les personnes physiques ont contribué à hauteur de 15 millions de francs de plus que prévu, alors que les impôts fonciers et immobiliers ont accusé une baisse de 15 millions de francs et ceux des personnes morales de 30 millions de francs. S'agissant des charges liées à la crise de la Covid-19, 90 millions de francs environ ont été prélevés des réserves. Il est trop tôt pour évaluer les effets de la réforme fiscale, si ce n'est qu'on peut d'ores et déjà dire qu'elle a permis de stabiliser une partie des ressources.

Durant la première partie de la séance, plusieurs thèmes ont été abordés par les commissaires : la réduction des effectifs du personnel de l'État, le temps partiel entre femmes et hommes, le manque d'expert-e-s qualifié-e-s au SIEN, la problématique des risques de malversations ou de fraudes, entre autres. La commission a obtenu des réponses à toutes les questions posées.

La sous-commission a constaté que l'administration cantonale a pu gérer à satisfaction la crise sanitaire tout en menant de front la gestion des affaires courantes. Elle a donc pu se rendre compte de la grande faculté d'adaptation du département et de l'administration dans son ensemble. Elle relève que les domaines de la santé et des finances ont été fortement sollicités pendant cette année pandémique.

Les effectifs du SCSP ont été doublés durant la pandémie, mais la situation financière de ce service est maîtrisée. Le service a géré la crise sanitaire tout en assurant ses activités habituelles, notamment en relation avec les communes, par la couverture médicale territoriale de médecine de premier recours, le domaine hospitalier (PIG notamment), les EMS et les soins à domicile. A été abordée la situation actuelle de la pandémie ; la deuxième vague de l'automne 2020 a été plus importante que la première vague du printemps 2020, mais un allègement des mesures se dessine, alors que la vaccination sera ouverte très prochainement aux personnes dès l'âge de 16 ans.

Le SBAT a subi de conséquents changements au sein de son personnel, alors que son activité a été très intense. De nombreux projets sont en voie de concrétisation, tels que l'assainissement du patrimoine, voté par le Grand Conseil durant cette législature. L'activité du SBAT restera importante durant ces prochaines années. Les comptes de ce service sont équilibrés dans leur ensemble.

Le SIEN a eu une intense activité et une charge de travail très importante. Peu de mois après la fusion SIEN-CEG, il a fallu notamment mettre en place 1'500 postes de travail à distance (télétravail), organiser l'école à la maison, gérer les élections communales de l'automne 2020, mettre en place de nouveaux systèmes pour la perception des impôts, entre autres. La situation financière de ce service est saine, avec un excédent de revenus et une diminution des charges. Le SIEN est toujours à la recherche de personnes qualifiées, mais ces dernières sont en général engagées dans le secteur privé pour des questions salariales.

À l'issue de cette séance, la sous-commission a pu apprécier le travail et l'activité du DFS, de son chef et du personnel de l'administration. Elle n'a pas de remarques particulières à formuler sur la gestion du département, qu'elle estime très bien menée. Elle le remercie de son implication dans la maîtrise des finances de l'État.

2.2.1.4. Bilan et perspectives

L'activité de la sous-commission de gestion du DFS durant la prochaine législature sera dense. En effet, la sous-commission sera composée de nouveaux membres, à l'instar de la COGES, dont la quasi-totalité des membres sera renouvelée. La sous-commission aura pour mission de rencontrer les services du DFS et d'assurer le suivi des dossiers suivants :

– la planification hospitalière ;
− la planification médico-sociale ;
− la mise en œuvre de RHNe ;
− le suivi des travaux du SBAT ;

- le suivi du SIEN.

En outre, le projet de création d'une Cour des comptes, s'il aboutit, aura probablement des répercussions sur l'activité de la sous-commission DFS dont dépend le service financier (SFIN).

2.2. Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC)

2.2.1. Rapport de la sous-commission de gestion

2.2.1.1. Généralités

Comme cela a été le cas pour toutes les autres entités, la crise sanitaire a fortement réduit les activités de la sous-commission de gestion durant l'année 2020. La sous-commission a siégé en neuf occasions, dont cinq avec la sous-commission financière. Elle s'est réunie en présentiel les 16 janvier, 25 mars, 6 mai, 11 juin, 19 juin et 2 octobre, puis en visioconférence les 30 novembre, 14 et 23 décembre, pour le suivi de la gestion de la crise sanitaire, ainsi que pour l'examen des comptes 2019 et du budget 2021.

2.2.1.2. Entités visitées

Service juridique de l'État de Neuchâtel (SJEN) : rencontre avec la cheffe du service

La cheffe de service est entrée en fonction le 1er novembre 2019, avec pour première mission de réorganiser le service. La sous-commission a pris note avec satisfaction :

- de l'avancement des travaux de réorganisation du service ;
- de la tenue d'entretiens individuels avec tous les collaborateur-trice-s ;
- des rencontres avec les secrétaires généraux des départements, les services partenaires et les services transversaux.

La réduction de la durée des procédures, la maîtrise de la charge de travail des collaboratrices et collaborateurs, la pérennité des prestations, la réorganisation du secrétariat et de son espace de travail, la refonte de l'organigramme et la revalorisation du poste de responsable administratif constituent les objectifs prioritaires de la cheffe de service.

La sous-commission remercie la cheffe de service ainsi que l'ensemble du personnel pour le travail accompli.

Service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA)

Afin de pouvoir rencontrer la nouvelle cheffe de ce service, la sous-commission avait prévu de siéger le 29 avril. Cette rencontre ayant été annulée à deux reprises en raison de la situation sanitaire, c'est à la nouvelle sous-commission, issue des élections cantonales de 2021, qu'il incombera de reprendre ce dossier.

Service de la culture (SCNE)

Il en va de même pour le service de la culture.

2.2.1.3. Suivi des dossiers

Projet muséal des trois châteaux

Afin de valoriser le potentiel touristique et culturel des châteaux de Valangin, Colombier et Boudry, plusieurs groupes de travail planchent sur un projet de dynamique commune. La crise sanitaire ainsi que d'autres priorités du département en ont retardé les travaux. Une première exposition était prévue entre mai et octobre 2020 dans les trois châteaux, avec plusieurs événements impliquant les communes et diverses associations. Ce dossier reste à suivre.

Domiciliation des fonctionnaires

La question de la domiciliation des fonctionnaires fait l'objet d'une attention particulière au sein du département. Il n'est toutefois pas envisageable de légiférer sur cette question, la liberté d'établissement étant garantie par le droit fédéral ; seules quelques professions très précises permettent d'y déroger. Quelques mesures d'incitation existent actuellement, comme l'accès à certaines facilités ou à des prix préférentiels.

Outil d'évaluation de l'absentéisme dans les différents services

Cet outil sera lié à l'implémentation de la plateforme SIGE. On s'attend à d'intéressants enseignements. Toutefois, en raison de la crise sanitaire, le traitement de ce dossier a été retardé. La mise en place du télétravail généralisé a pris beaucoup de temps.

Service pénitentiaire neuchâtelois (SNPE) : personnel pénitentiaire

Bien que ce service travaille à flux tendu, l'effectif actuel s'approche des exigences du plan d'action 2013. Ce dossier reste néanmoins à suivre.

Suivi de la situation sanitaire liée au SARS-CoV-2

Ont été abordés notamment les sujets suivants :

- le cadre général lié à l'article 75 de la Constitution fédérale ;
- la prolongation éventuelle de la période judiciaire ;
- les différents défis du canton face aux fermetures des écoles et des crèches ;
- les défis sanitaires pour faire face aux pics avec l'aide de l'armée ;
- les défis sécuritaires pour prévenir les rassemblements ;
- les défis logistiques et économiques ;
- la tenue des sessions du Grand Conseil à partir de mai 2020 ;
- les engagements, financiers et logistiques, pris dans l'urgence ;
- l'état de situation des divers services du département.

La sous-commission tient à remercier le département de son excellente communication, notamment des informations transmises régulièrement sur l'état de la situation aux commissaires des deux sous-commissions.

2.2.1.4. Examen du rapport de gestion financière

La sous-commission de gestion a examiné conjointement avec la sous-commission des finances du DJSC le rapport de gestion financière du département, lors d'une séance tenue le 29 avril 2021, dans la salle du Grand Conseil, en respect des prescriptions sanitaires liées à la pandémie. Le chef du DJSC, le secrétaire général et le responsable financier ont présenté la gestion du département ainsi que le résumé des comptes 2020.

Les commissaires ont obtenu des réponses de la part du département à chacune de leurs questions, qui ont notamment porté sur :

– Les diverses perturbations au sein du SRHE en lien avec la pandémie, en particulier l'évolution des écarts pour les heures supplémentaires et les reports des droits aux vacances, le programme Vitamine et le projet Graine pour la gestion informatisée de la formation et du développement du personnel.

– Le rattrapage des dossiers en souffrance au SJEN, favorisé quant à lui par les ralentissements imposés par la pandémie, ainsi que la réorganisation réussie de l'encadrement et de la gouvernance du service.

– La baisse des recettes au SAHA et le pilotage des vaccinations en collaboration avec la santé publique et NOMAD.

– L'attribution des subventions, malgré la situation pandémique, ainsi que l'attribution des indemnisations. Le contenu du second rapport du CCFI sur les indemnisations, les raisons qui ont conduit à cette situation, mais aussi l'impact mesuré sur le fonctionnement du service.

– La gestion des demandes techniques quant aux autorisations de pratiquer ou non les activités sportives et les conditions qui les encadrent, en particulier lors de chaque nouvelle décision y relative émanant du Conseil fédéral, ainsi que les aides bienvenues de la LoRo pour le soutien aux clubs sportifs.

– La baisse du nombre de poursuites, due en partie aux aides financières fédérales et à la suspension des nouveaux dossiers, ainsi que la baisse des émoluments, partiellement compensées par des effets transitoires.

– La diminution, encore amplifiée par la pandémie et par le télétravail, des recettes dues aux amendes d'ordre.

– La difficulté récurrente d'approcher les volontés du plan d'action en matière de personnel au service pénitentiaire, où il demeure trop de places vacantes, mettant ainsi les collaboratrices et les collaborateurs sous forte pression.

– La situation concernant la détention des mineurs et le manque de places manifeste, particulièrement dans les prises en charge de longue durée, l'incarcération d'urgence étant garantie en tout temps.

– Les problèmes générés par le phénomène des bandes de jeunes qui se constituent pour participer à des rixes, parfois avec des groupes venus d'autres cantons, la prévention de ces risques et les perspectives préventives à explorer.

– La situation des investissements réalisés en année de pandémie.

– La problématique de la comptabilisation des heures supplémentaires au sein de la police neuchâteloise (PONE).

– Le rattrapage du retard sur la taxation des exemptions.

– La problématique des taxations avec effet rétroactif sur certaines catégories d'âge de la population.

2.2.1.5. Bilan et perspectives

À l'issue de cette année fortement impactée par la situation sanitaire, mais aussi au terme de cette 50e législature de notre canton, la sous-commission constate avec satisfaction une excellente conduite des services du Département de la justice, de la sécurité et de la culture, de ses activités et de ses responsabilités.

Lorsque la loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (prévue pour le printemps 2021) et la loi sur la culture (prévue pour l'automne 2021) seront transmises au Grand Conseil, après un retard dû à la pandémie, deux grands chantiers de la législature auront été menés à bien.

Les changements opérés en 2020 à la tête de certains services ou offices du DJSC s'avèrent aujourd'hui judicieux.

Les perspectives du département restent multiples et la nouvelle sous-commission ne manquera pas de travail intéressant. Dans le tournus au sein des services du DJSC, il conviendrait de visiter en priorité le service de la culture et le service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte, qui ont tous deux connu un changement de direction. Le projet muséal des trois châteaux constitue également un dossier à reprendre.

2.3. Département de l'éducation et de la famille (DEF)

2.3.1. Rapport de la sous-commission de gestion

2.3.1.1. Généralités

La sous-commission de gestion du DEF s'est réunie en neuf occasions durant l'année 2020, deux fois seule et sept fois, en présentiel ou en visioconférence, avec la sous-commission des finances du DEF. Hormis deux rencontres avec les responsables d'entité et l'examen des comptes 2019 et du budget 2021, les séances ont été consacrées à la situation sanitaire et aux informations y relatives données par Mme Monika Maire-Hefti, conseillère d'État, cheffe du DEF, et par son secrétaire général.

2.3.1.2. Entités visitées

Lors de sa séance du 3 février 2020, la sous-commission a rencontré la cheffe du service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO). Après dix mois pendant lesquels elle a assumé seule la direction de cet important service, une adjointe est venue la seconder dans ses tâches.

La première partie de la séance a été consacrée à la présentation des missions du service, la seconde partie étant réservée aux questions des commissaires portant sur :

- l'accompagnement des conseiller-ère-s en formation professionnelle ;
- la mise sur pied de formations en matière d'économie verte ;
- la demande de réorientation des jeunes adultes ;
- les effectifs du service.

En ce qui concerne le contrat-formation, même si on constate un certain enthousiasme de la part des employeurs, il faudra attendre les premiers chiffres, qui ne seront pas disponibles avant 2021.

Il a également été souhaité d'accorder plus d'attention à la culture générale, actuellement délaissée dans le programme de formation théorique des apprenti-e-s.

Centre de formation neuchâtelois pour adultes (CEFNA)

La cheffe du DEF a informé la sous-commission que des entretiens individuels d'accompagnement ont eu lieu avec chaque collaborateur-trice pour définir les possibilités de réinsertion de chacune-e, en ayant notamment recours à la mobilité interne.

Le CEFNA a fermé ses portes fin 2020 et la réorganisation du préapprentissage est prévue pour la rentrée scolaire 2021.

Centre professionnel neuchâtelois (CPNE)

Le 17 août 2020, les sous-commissions du DEF ont rencontré les responsables du projet CPNE, en l'occurrence la cheffe du SFPO, le directeur général du CIFOM et le chargé de missions du SFPO.

Le directeur général du CIFOM a présenté l'organisation du projet CPNE, qui se décline en différents pôles de compétences répartis dans tout le canton.

Des réponses ont été données aux commissaires, concernant notamment :

- les possibilités de réinsertion professionnelle du personnel du CEFNA au sein du CPNE ;
- l'information au corps enseignant ;
- le taux de réponses positives de 99% de l'ORTRA ;
- le cahier des charges des directeur-trice-s des pôles de compétences ;
- la mutualisation avec les lycées académiques ;
- la perte de proximité.

Un rapport du Conseil d'État sera présenté au Grand Conseil durant le premier semestre 2021.

2.3.1.3. Suivi des dossiers

Service de la protection des adultes et de la jeunesse (SPAJ)

La sous-commission avait projeté de rencontrer le chef du SPAJ et les responsables des offices, mais elle a dû y renoncer au vu des contraintes sanitaires.

La sous-commission ne peut que recommander à la future sous-commission de gestion du DEF de remettre cette discussion à l'ordre du jour de ses premières séances. Nous tenons à remercier la cheffe du département, son état-major, ainsi que tous nos interlocutrices et interlocuteurs, de la confiance témoignée et d'avoir répondu à nos questions en toute transparence.

Ses remerciements vont également à l'assistante parlementaire de la sous-commission de gestion du DEF, pour son efficacité et l'excellence de son travail.

2.3.1.4. Examen du rapport de gestion financière

Lors de la séance du 29 avril 2021, qui s'est déroulée à notre grande satisfaction en présentiel au Château, les sous-commissions de gestion et des finances du DEF ont examiné conjointement le rapport de gestion financière du département. La cheffe du département et le responsable financier ont présenté un résumé des comptes 2020. Toutes les questions des sous-commissions, traitant tant de la gestion que des comptes, ont obtenu des réponses de la part du DEF, qui ont satisfait les commissaires.

2.3.1.5. Bilan et perspectives

La sous-commission se déclare satisfaite des entretiens qu'elle a menés, tant avec la cheffe de département qu'avec les différents responsables auditionné-e-s. Le déroulement des séances s'est fait dans un esprit de collaboration et d'ouverture. Nous devons toutefois admettre que le programme a été entièrement remis en question par la pandémie et que les missions prévues n'ont pas pu être menées.

Au seuil d'une nouvelle législature et au vu des nombreux changements intervenus dans la composition des autorités exécutives et législatives, nous ne prendrons pas position sur les tâches futures à effectuer par la sous-commission.

2.4. Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

2.4.1. Rapport de la sous-commission de gestion

2.4.1.1. Généralités

La sous-commission de gestion du DDTE s'est réunie en dix occasions pendant l'année 2020, une fois seule et neuf fois de concert avec la sous-commission des finances du DDTE, deux fois en présentiel et huit fois en visioconférence. À partir du mois d'avril, les séances ont été consacrées pour la plupart à la situation sanitaire, essentiellement en lien avec les activités du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) et du service des transports (SCTR).

La sous-commission de gestion du DDTE a dû se séparer de son assistante parlementaire-en raison d'une mutation interne et a pu, dès le mois de mars, compter sur le soutien d'une nouvelle assistante. Qu'elles soient l'une et l'autre remerciées de leur travail, de leur vigilance et de leur courtoisie.

La sous-commission a aussi apprécié la qualité des présentations assurées par le chef du département, par le secrétaire général et par les chefs de service, et se félicite par ailleurs de la confiance qui règne entre la sous-commission et le département.

2.4.1.2. Entités visitées

En raison des travaux accomplis en début de législature et de la situation sanitaire, la sous-commission de gestion du DDTE n'a visité aucune entité en 2020.

2.4.1.3. Suivi des dossiers

Service de l'énergie et de l'environnement (SENE) et service des ponts et chaussées (SPCH)

Lors de sa séance du 29 janvier 2020, la sous-commission de gestion du DDTE a pu profiter, à sa demande, d'une présentation par les chefs de service concernés, ainsi que par l'hydrogéologue cantonale, du plan cantonal de l'eau, en particulier la gestion de l'eau en collaboration avec tous les acteurs concernés, l'approvisionnement en eau et les risques liés à l'eau, en termes d'inondation, de sécheresse et de pollution. Les présentations et les réponses données aux questions des commissaires ont permis à ceux-ci de constater le bon degré de préparation et de réflexion du DDTE en la matière.

Service de l'aménagement du territoire (SAT)

Lors de sa séance du 29 janvier 2020, la sous-commission de gestion du DDTE a pu profiter, à sa demande, d'une présentation par le chef de service concerné de la situation des constructions illicites dans le canton. La présentation et les réponses données aux questions des commissaires ont permis à ceux-ci de constater le bon degré de préparation et de réflexion du DDTE en la matière. Lors d'une séance ultérieure, les commissaires ont relevé néanmoins des variations dans le traitement de cette problématique au niveau communal. Le chef du DDTE a reconnu que certaines communes étaient plus indulgentes que d'autres et s'est promis d'être attentif à ce que le SAT assure une certaine égalité de traitement sur l'ensemble du territoire cantonal.

2.4.1.4. Examen du rapport de gestion financière

En date du 29 avril 2021, les sous-commissions de gestion et des finances du DDTE ont examiné le rapport de gestion financière du département, en présence du chef du département, du secrétaire général et du responsable financier. Les commissaires ont pu disposer d'une note de synthèse rédigée par le département et d'explications orales concernant la liste des dossiers du DDTE, les éléments financiers les plus importants et l'état des fonds et du compte des investissements. La séance a aussi donné lieu à un point de situation sur la mise en œuvre du programme d'impulsion, notamment le projet d'agglomération, la mise en conformité des arrêts de bus selon la Lhand, la mobilité électrique ou hydrogène, base d'une stratégie cantonale en matière de motorisation à hydrogène vert produit à partir d'énergies renouvelables, ainsi que le projet cantonal de mobilité.

Les sous-commissions de gestion et des finances du DDTE ont pris note de l'excédent de charges de quelque 52,3 millions de francs, qui représente une péjoration de 6,1 millions de francs par rapport aux 46,2 millions de francs budgétés. Cette péjoration est entièrement liée à une baisse des recettes (impôt sur les maisons de jeux et émoluments du registre foncier) et à des aides financières (aux entreprises de transport et aux établissements publics) induites par la situation sanitaire, sans laquelle l'excédent de charges aurait été moindre que le montant budgété.

2.4.1.5. Bilan et perspectives

La sous-commission de gestion du DDTE se félicite du travail accompli avec soin et diligence par le département et de la qualité des interactions multiples et variées entre le département et la sous-commission. Elle remercie le chef du département et son secrétaire général, ainsi que tous les services, de la courtoisie, de la confiance et de la transparence qui ont prévalu pendant toute la durée de la législature. La sous-commission est finalement très reconnaissante à son assistante parlementaire de la planification et du suivi impeccables de ses travaux.

2.5. Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS)

2.5.1. Rapport de la sous-commission de gestion

2.5.1.1. Généralités

La sous-commission de gestion du DEAS a tenu 23 séances en 2020, dont 16 consacrées au suivi de la pandémie de la Covid-19 et de ses conséquences dans les domaines de l'économie et de l'action sociale.

Les séances des 28 janvier, 12 et 19 février, 6 mai (comptes 2019), 1er octobre (budget 2021) et 21 octobre 2020 ont été organisées en présentiel, alors que toutes les autres séances, dont celle consacrée au service de l'emploi (SEMP) le 14 décembre, l'ont été en visioconférence. La situation sanitaire a particulièrement occupé la sous-commission du 19 mars au 3 juin, puis dès le 5 novembre. Le chef du DEAS a informé les membres des deux sous-commissions de gestion et des finances du DEAS des travaux du département ainsi que des conséquences au niveau cantonal des décisions prises par le Conseil fédéral.

2.5.1.2. Entités visitées

Malgré l'occupation intense du chef du DEAS et de son secrétariat général pour faire face au défi sanitaire, deux dossiers importants, soit la réforme du SEMP et la gestion du SASO, ont fait l'objet d'un examen dès le début de l'année.

Service de l'emploi (SEMP)

La réforme du SEMP découle de la politique introduite dès 2014 pour diminuer le besoin d'assistance. Deux stratégies ont été élaborées :

- sur l'intégration professionnelle, objet d'un rapport d'information adopté par le Grand-Conseil au mois de mars 2016 (voir rapport 15.047) ;
- sur la lutte contre les abus, objet d'un rapport au Grand Conseil du mois de décembre 2016 (voir rapport 16.030).

Elles sont basées sur cinq axes :

- la reconnaissance du travail ;
- la prévention de l'exclusion sociale et professionnelle ;
- l'intégration professionnelle ;
- la maîtrise de la facture sociale ;
- la lutte contre les abus.

La mise en œuvre de ces deux stratégies a nécessité une refonte complète du SEMP. Celui-ci souffrait d'une situation instable depuis une décennie et d'un cloisonnement interne et externe. Cela a eu pour conséquence une absence de vision globale, un défaut de culture de travail, un positionnement institutionnel de repli et d'isolement, une carence d'outils de gestion au service de la vision et de la mission, ainsi qu'un défaut de partenariat institutionnalisé et coordonné.

Fort de ces constats, le SEMP a été réorganisé afin de garantir un cadre équilibré et adapté au marché de l'emploi neuchâtelois. Il se veut reconnu :

- par les employeurs, comme partenaire, afin de répondre à leurs besoins en compétences à court, moyen et long termes ;
- par les demandeurs d'emploi, avec un accompagnement efficace pour la réalisation d'un projet professionnel adapté à leur potentiel et leurs compétences.

Son objectif est d'améliorer les conditions de travail, en collaboration avec les employeurs et les partenaires sociaux.

Cette réforme du SEMP a débuté dès 2017 et a permis de regrouper les collaboratrices et collaborateurs dans deux offices au lieu de cinq précédemment, soit l'office du marché du travail (OMAT) et l'office des relations et des conditions de travail (ORCT).

L'OMAT a mis en œuvre la politique du *new deal* décrite dans le rapport du 21 mars 2016, en réorganisant son dispositif d'appui pour les demandeurs d'emploi.

L'ORCT a quant à lui réparti ses tâches en trois secteurs : la surveillance, la santé et la sécurité au travail, et le contrôle.

Ces secteurs travaillent en étroite relation avec les autres services de l'État, tels que la police neuchâteloise (PONE), le service de l'action sociale (SASO), le service de l'économie (NECO), le service cantonal des affaires vétérinaires (SCAV) et le service des migrations (SMIG), ainsi qu'avec des entités extérieures à l'administration cantonale, soit le Ministère public, le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe), les partenaires sociaux, les commissions paritaires, les employeur-euse-s et employé-e-s privé-e-s et la Confédération.

Grâce à cette politique et à sa réorganisation, le SEMP travaille avec plus de 100 employeurs représentant 70% des entreprises privées les plus importantes du canton, ainsi qu'avec 80% des services de l'État.

Depuis 2017, les placements des demandeurs d'emploi ont augmenté de 170%, ce qui représente plus de 850 places de travail. Notons enfin que le taux de chômage dans le canton a quasiment rejoint la moyenne romande, alors qu'il en était éloigné de plus d'un point de pourcentage il y a encore quatre ans.

Tous ces efforts ont permis de rendre leur autonomie aux demandeur-se-s d'emploi.

Service de l'action sociale (SASO) et prestations sociales

La sous-commission de gestion du DEAS a pris connaissance, dans sa séance du 28 janvier 2020, du projet de redéfinition des prestations sociales sous condition de ressources. Le rapport 20.013 a traduit l'essentiel des éléments présentés et a été adopté par le Grand Conseil lors de sa session de juin 2020.

Lors de quatre séances intenses, les 28 janvier, 12 et 19 février et 21 octobre, la sous-commission a traité des tâches respectives du SASO et du Contrôle cantonal des finances (CCFI), en particulier celles relatives au contrôle des dépenses d'aide sociale générées par les services sociaux régionaux (SSR).

L'initiative de la sous-commission de gestion du DEAS de novembre 2019 concernant un contrôle approfondi de la gestion du SASO a coïncidé avec la publicité donnée dans la presse aux problèmes rencontrés par le service communal de l'action sociale (SCAS) de La Chaux-de-Fonds. La sous-commission a établi un rapport à l'intention du DEAS au sujet de ses investigations, rapport approuvé par la COGES et modifié après un premier échange avec le DEAS.

Rapport du 23 juin 2020 de la COGES au DEAS

Le 5 novembre 2019, la COGES a confié à ses sous-commissions la mission d'étudier attentivement les rapports établis par le CCFI durant l'année 2019 et de lui rapporter leurs réflexions et observations. La forme écrite a été privilégiée au vu de l'importance des constatations faites ci-après. Parallèlement, l'affaire du SSR de La Chaux-de-Fonds a été révélée au grand jour dans la presse, alors que le contrôle sur site a été effectué par l'office cantonal de l'aide sociale (ODAS) en mai 2019. Plusieurs interpellations ont été déposées au Grand Conseil (20.114 et 20.303), auxquelles des réponses ont été apportées par le chef du DEAS le 22 janvier 2020.

Vu l'importance des faits révélés par la presse, mais non entièrement avérés au final, la sous-commission de gestion s'est penchée sur l'intégralité des rapports établis par le CCFI depuis l'exercice 2009 concernant le SASO et la facture sociale.

Concernant le dossier du SCAS de La Chaux-de-Fonds, la sous-commission du DEAS a pu accéder à l'ensemble des documents et informations utiles fournis par les directions du DEAS et du SASO pour prendre connaissance de la situation.

La COGES a validé les constats établis par la sous-commission du DEAS et estime que certains enseignements doivent en être tirés. Le DEAS a eu l'occasion de répondre aux interrogations de la COGES.

En conclusion du suivi important qu'a nécessité le dossier de l'aide sociale en 2020, la sous-commission du DEAS salue l'engagement du chef du département et de ses services pour tendre vers une amélioration significative du fonctionnement des autorités d'aide sociale et de leur contrôle.

Le travail n'est de loin pas terminé ; il appartiendra aux commissaires de la législature 2021-2025 de le poursuivre.

Faisant suite à la demande de la sous-commission du DEAS et aux dysfonctionnements du SSR de La Chaux-de-Fonds, le Conseil d'État a publié un rapport d'information 21.010 sur le contrôle de l'aide sociale. Ce rapport est essentiel pour mieux comprendre la gestion structurée et le rôle des diverses instances en charge de l'aide sociale.

2.5.1.3. Suivi des dossiers

Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP)

L'avenir du CNIP avait suscité quelques inquiétudes par le passé. Les entretiens menés notamment lors de la séance du 14 décembre 2020 avec le SEMP, principal partenaire du CNIP, ont permis de rassurer les commissaires. En effet, le CNIP a pu réaliser les réformes nécessaires afin d'assurer sa viabilité à court et moyen termes. Il assume désormais la baisse des soutiens financiers de l'État telle que prévue par la planification financière de l'organisation.

Après examen du dernier rapport du CCFI, il a été constaté que les problèmes de gestion, en particulier le déficit important et la baisse de fréquentation, ont trouvé des solutions satisfaisantes.

2.5.1.4. Examen du rapport de gestion financière

Les sous-commissions de gestion et des finances du DEAS ont examiné le rapport de gestion financière 2020 du DEAS, le 28 avril 2021, en présence du chef du DEAS, de son secrétaire général et de la responsable des finances, ainsi que des chefs de service.

L'année 2020 s'est caractérisée, pour le DEAS, par un investissement très important en faveur du SEMP et du NECO afin de répondre aux besoins liés à la situation sanitaire. Ces deux services ont été fortement sollicités pour la gestion des réductions d'horaire de travail (RHT), des prêts et des cas de rigueur, de même que la caisse cantonale neuchâteloise d'assurance chômage (CCNAC) pour l'octroi des assurances perte de gain (APG). Pour l'État, cette crise a engendré plus de 67'000 heures supplémentaires et un déficit d'investissement de plus de 22 millions de francs. Les sous-commissions du DEAS estiment que les investissements initialement prévus en 2020 devraient être réalisés en 2021.

Après avoir entendu les chef-fe-s des services du DEAS, les sous-commissions ont pris acte de l'excellente réactivité du département afin de répondre aux nombreuses sollicitations liées à la crise sanitaire, par une validation rapide des décisions. Cette crise a mis en évidence de nombreuses données sur l'emploi, qu'il s'agira désormais de mettre en valeur,

Le SEMP, dès mars 2020, a adapté très rapidement son fonctionnement. Pour les RHT, 28 collaborateur-trice-s ont été délégué-e-s à cette tâche, avec prise de décision dans un délai, en moyenne, de quatre jours. 1'200 contrôles des plans de protection ont été effectués en collaboration avec le SCAV et la police. Malgré la crise, le taux de chômage dans le canton de Neuchâtel est resté stable. La situation est qualifiée de saine, avec le constat réjouissant qu'il n'existe pas de travail au noir à grande échelle dans le canton. Au niveau de l'emploi, la dynamique de reprise est satisfaisante, avec moins de chômeur-se-s en fin de droit.

Le NECO a innové avec pragmatisme et intelligence afin de pouvoir répondre aux besoins des entreprises durant la crise sanitaire, en mettant en place, par exemple, des procédures de demande d'aides automatisées, d'application simple, et une gestion des compétences RH internes. Plus de 200 sociétés à responsabilité limitée (Sàrl) ont été créées en 2020. Plusieurs sociétés ont cessé leur activité ; d'autres sont venues s'installer dans le canton. Il s'agit d'un point positif à relever, car cela a contribué à une plus grande diversité des sociétés implantées dans le canton.

Le COSM agit en tant que relais entre la population neuchâteloise et les communautés étrangères. Les nombreux événements et manifestations liés à l'intégration des étranger-ère-s n'ont pas pu avoir lieu en 2020. Le projet ESPACE (Espace social et professionnel d'acquisition de compétences et d'expériences), unique en Suisse, a été lancé début 2021 et donne lieu à des collaborations internes, par exemple avec le CNIP. Le financement du COSM provient essentiellement des aides fédérales. Quant à la réorganisation du COSM, elle a pris un peu de retard, mais peut compter sur une cheffe de service et une nouvelle cheffe des finances, l'une et l'autre très engagées.

Le SMIG a fait face à la crise sanitaire sans trop de difficulté en basculant du jour au lendemain en télétravail grâce à l'accès à plus de 90'000 dossiers numérisés. Afin d'avoir suffisamment de places d'accueil, le centre de Couvet a été ouvert. Le SMIG est un service pilote pour le projet Vitamine (regroupement de l'administration cantonale en espaces modulables). Sur le front de l'immigration, les arrivées n'ont jamais été aussi peu nombreuses depuis dix ans (11'041).

Le SASO tire un bilan satisfaisant de l'année 2020. De nombreux projets sont en cours. Le travail s'est concentré sur les tâches courantes, malgré la crise sanitaire. 85% du personnel a basculé en mars 2020 en télétravail, sans interruption ou diminution des prestations. La concrétisation de « Opti-SASO » a permis de renforcer le service par l'engagement d'une cheffe adjointe et de créer une unité de recherche et d'analyse (anticipation des changements sociétaux pour un octroi optimal des aides sociales). Pour l'heure, il n'y a pas eu d'explosion de l'aide sociale, malgré la crise. Le DEAS joue un rôle préventif et de détection dans les cas de surendettement, alors que le DFS s'occupe des créances et du désendettement. Cette structure sera mise en place dès le 1er janvier 2021.

Indépendamment de la crise sanitaire, le DEAS a poursuivi son travail de réorganisation dans les domaines de l'action sociale et de l'économie. Le deuxième volet de la réforme des prestations sociales se traduit par un abaissement de la facture sociale par rapport au budget établi. Des progrès importants ont été réalisés en 2020 dans le pôle de développement économique EST (La Tène).

Finalement, la sous-commission de gestion a approuvé le rapport de gestion 2020 du DEAS.

2.5.1.5. Bilan et perspectives

La sous-commission de gestion du DEAS salue l'engagement du chef du DEAS, de son secrétariat général et de ses services, dont les compétences ont été manifestes face à la crise sanitaire. Le travail doit continuer dans le domaine de l'action sociale afin que les moyens distribués le soient à ceux qui en ont besoin et conformément aux budgets globaux établis. La sous-commission recommande que, dans un contexte législatif complexe, la transmission des informations des contrôles de l'action sociale soit encore significativement améliorée. Ce secteur mérite une attention soutenue des organes de contrôle, avec des audits plus réguliers que ceux effectués jusqu'à présent.

3. BUREAU DE LA COGES

3.1.1. Rapport du bureau

3.1.1.1. Généralités

Le bureau de la COGES s'est réuni en cinq occasions, dont une fois en visioconférence. Il assure l'attribution aux sous-commissions de gestion des dossiers transmis par le bureau du Grand Conseil comme relevant de la compétence de la COGES. En une occasion, le bureau de la COGES a reçu, à sa demande, un président de sous-commission pour définir les limites des compétences de haute surveillance respectivement de la COGES et de ses sous-commissions. Il a également planifié et assuré le remplacement des membres démissionnaires dans les sous-commissions selon le principe d'ancienneté et dans le respect d'une représentation politique équilibrée.

Comme les deux services soumis directement à sa haute surveillance avaient fait l'objet d'un examen approfondi au début de la législature, le bureau de la COGES n'a pas jugé utile de recevoir le secrétariat général du Grand Conseil et la chancellerie d'État, ne serait-ce que par égard à la surcharge de travail incombant à l'administration en général en temps de crise sanitaire. Le bureau a toutefois reçu le vice-chancelier pour un point de situation en lien avec la mise en place du dépouillement électronique des élections et des votations, suite aux difficultés rencontrées lors des élections communales d'octobre 2020 et en prévision des élections cantonales d'avril 2021.

En son nom propre et au nom de la COGES, le bureau remercie le Conseil d'État et les services de l'administration cantonale de la quantité et de la qualité du travail accompli dans des circonstances extraordinaires. Il tient aussi à exprimer sa profonde reconnaissance à son assistante parlementaire pour sa diligence, sa vigilance et sa courtoisie, ainsi qu'à l'ensemble des assistantes parlementaires et du secrétariat général du Grand Conseil pour leur précieuse collaboration.

4. ÉTAT DES LIEUX DES OBJETS EN SUSPENS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Objets soumis à l'ancien droit (OGC du 30 octobre 2012, art. 375, OGC du 22 mars 1993, art. 70) :

Objets soumis au nouveau droit (OGC du 30 octobre 2012, motions art. 233, 234 et 375, postulats art. 242, 243 et 375) :

Objets dont la COGES propose le classement dans son rapport 2020

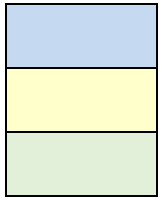

4.1. TABLEAU DES OBJETS DONT LE DÉLAI DE RÉPONSE EST ÉCHU AU 31 DÉCEMBRE 2020 DFS

N°	Objets	Titres	Auteurs	Acceptation par le GC	Délais échus	Propositions du Conseil d'État	Propositions de la commission
05.108	Motion	Pour un traitement équitable des remises d'impôts	Gisèle Ory	28.03.2006	28.03.2008	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc (cf. 12.106) – après le traitement du rapport sur le désendettement conjoint au DEAS et au DFS prévu durant le 2e semestre 2021	Proposition validée
07.122	Postulat	Pour une évaluation régulière de la complémentarité cantonale dans la perspective d'un équilibre dynamique	Groupe socialiste	06.11.2007	06.11.2008	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc (cf. au rapport 15.121) prévu durant le 2e semestre 2021	Proposition validée
08.121	Postulat	Une médiation dans le domaine de la santé	Groupe socialiste	30.01.2008	30.01.2009	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc (traitement en cours au service de la santé publique) prévu durant la prochaine législature	Proposition validée
11.139	Motion	Pour la déductibilité des contributions ecclésiastiques	Groupe de citoyens	22.02.2012	22.02.2014	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc – le Conseil d'État n'entend pas donner suite à la motion prévu : à définir	Proposition validée
12.106	Motion	Assouplissement de la politique de remise en matière fiscale en lien avec les plans de désendettement et élaboration d'un rapport annuel sur l'état d'endettement des ménages neuchâtelois	Groupe PopVertsSol	05.09.2012	05.09.2014	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc (cf. 05.108) – après le traitement du rapport sur le désendettement conjoint au DEAS et au DFS prévu durant le 2e semestre 2021	Proposition validée
12.159	Motion	Pour le maintien de la convention collective de travail CCT santé 21 à l'Hôpital de la Providence	Groupe de citoyens	05.12.2012	05.12.2014	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc après décision du Tribunal fédéral prévu : à définir	Proposition validée

14.121	Motion	CCT Santé 21: pour la transparence, enfin !	Groupe libéral-radical	27.03.2017	27.03.2019	Classement refusé par le Grand Conseil Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc – une convention est en cours de négociation prévu : pas avant fin 2021	Proposition validée
14.153	Postulat	Soins dentaires à toute la population	Hughes Chantraine	24.03.2015	24.03.2016	Proposition de classement dans le cadre du rapport 20.030 Assurance soins dentaires prévu à la session de mars 2021	Proposition validée
15.114	Postulat	Hôpital neuchâtelois (HNE) – subventions pour prestations d'intérêt général (PIG)	Commission des finances	05.12.2017	05.12.2018	Classement refusé par le Grand Conseil. Une nouvelle proposition de classement accompagnée d'un inventaire exhaustif des prestations d'intérêt général sera transmise en principe courant février 2021 au Grand Conseil Prévu à la session de mars 2021	Proposition validée
15.121	Postulat	Répartition des investissements publics dans notre canton ? Quelle réalité ?	Théo Bregnard	27.05.2015	27.05.2016	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu durant le 2e semestre 2021	Proposition validée
15.156	Postulat	Faciliter la vie des entreprises : des économies pour l'État et pour les entreprises	Groupe libéral-radical	24.02.2016	24.02.2018	La priorité est mise sur les réformes de l'État. Aucun traitement spécifique n'est envisagé à ce jour prévu : non défini	Proposition validée
16.182	Recom-mandation	Régimes de financement des EMS et des soins à domicile	Commission Santé	29.03.2017	29.09.2017	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu durant l'année 2021	Proposition validée
17.111	Motion	Introduire des droits d'enregistrement sur le modèle genevois	Groupe socialiste	24.01.2018	24.01.2020	Le DFS propose de ne pas y donner suite. La priorité a été donnée aux réformes fiscales, y compris pour la recherche de nouvelles recettes prévu durant l'année 2021	Proposition validée
17.148	Postulat	Pour plus de visibilité dans les taxes et émoluments	Commission des finances	24.01.2018	24.12.2018	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la gestion financière – si le traitement financier des effets Covid-19 le permet Prévu à la session de juin 2021	Proposition validée
18.125	Postulat	Favoriser le Guichet unique par un bonus financier	Groupe socialiste	25.04.2018	25.04.2019	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport plus général sur la promotion du Guichet unique. Promotion suspendue à l'évolution du droit fédéral en matière d'identité électronique. prévu : non défini	Proposition validée

18.192	Postulat	Pour un « juste prix » : hausse du taux de rétrocession des travailleurs frontaliers avec la France	Groupe libéral-radical	23.01.2019	23.01.2020	Négociation en cours entre la France, la Confédération et les cantons frontaliers. De multiples démarches ont été entreprises ces dernières années et encore récemment (cf. note remise à la sous-commission) prévu : impossible à définir	Proposition validée
18.198	Postulat	Faciliter l'acquisition de parts sociales de coopératives d'habitation	Commission politique cantonale du logement	05.12.2018	05.12.2019	Proposition de classement dans le cadre du rapport 20.050 Politique cantonale du logement prévu à la session de janvier 2021	Proposition validée
19.157	Postulat	Extension des panneaux photovoltaïques à toutes les toitures du CPLN	Commission de gestion	25.06.2019	25.06.2020	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu durant le 1er trimestre 2021	Proposition validée
19.174	Recom-mandation	Naturopathes neuchâtelois-e-s laissé-e-s de côté aux dépens des patient-e-s	Zoé Bachmann	04.12.2019	04.06.2020	Traitement suspendu pendant la crise Covid-19 prévu : non défini	Proposition validée
20.136	Recom-mandation	Quelle reconnaissance pour le personnel des institutions de soins engagé dans la lutte contre le Covid-19 ?	Groupe PopVertsSol	27.05.2020	27.11.2020	Travaux en cours prévu au printemps 2021	Proposition validée
20.143	Recom-mandation	Mesures visant à promouvoir les métiers de la santé et à favoriser la reconversion professionnelle dans ces métiers	Groupe libéral-radical	24.06.2020	24.12.2020	Travaux en cours prévu : à définir	Proposition validée

4.2. TABLEAU DES OBJETS DONT LE DÉLAI DE RÉPONSE EST ÉCHU AU 31 DÉCEMBRE 2020 DJSC

N°	Objets	Titres	Auteurs	Acceptation par le GC	Délais échus	Propositions du Conseil d'État	Propositions de la commission
05.165	Motion	Après l'acceptation de la péréquation par le peuple suisse (RPT), quel avenir pour les institutions AI neuchâteloises ?	Groupe de citoyens	26.06.2007	26.06.2009	Proposition de classement dans le cadre du rapport relatif à la loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap prévu au printemps 2021	Proposition validée
05.186	Postulat	Quelle stratégie pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques?	Groupe socialiste	24.01.2006	24.01.2007	Proposition de classement dans le cadre du rapport relatif à la nouvelle loi sur la culture prévu en automne 2021	Proposition validée
08.213	Postulat	Culture scientifique ou... la mise en culture des sciences; pourquoi faire ?	Groupe socialiste	27.01.2009	27.01.2010	Proposition de classement dans le cadre du rapport relatif à la nouvelle loi sur la culture prévu en automne 2021	Proposition validée
11.102	Postulat	Pour un centre cantonal des archives ouvert aux communes	Groupe socialiste	23.02.2011	23.02.2012	Proposition de classement dans le cadre du rapport 20.051 Nouveau centre d'archives (NCA) prévu au 1er semestre 2021	Proposition validée
12.111	Motion	Pour que Neuchâtel n'abandonne pas les personnes gravement handicapées	Groupe de citoyens	25.04.2012	25.04.2014	Proposition de classement dans le cadre du rapport relatif à la loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap prévu au printemps 2021	Proposition validée
12.160	Postulat	Évitons les doubles indemnisations	Groupe socialiste	30.10.2012	30.10.2013	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu en 2021	Proposition validée
13.137	Postulat	Neuchâtel va-t-il enfin faire la paix avec son passé ?	Karim-Frédéric Marti, Carol Gehringer, Philippe Loup et Yvan Botteron	26.03.2013	26.03.2014	Proposition de classement dans le cadre du rapport relatif à la nouvelle loi sur la culture prévu en automne 2021	Proposition validée

13.155	Motion	Interdiction du port de cagoule lors de manifestations	Groupe UDC	02.10.2013	02.10.2015	Une partie de l'objet est traité (LI-CVMS). Pour le reste, le traitement des développements au niveau fédéral, avec notamment l'initiative UDC « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage » qui sera soumise au vote populaire le 7 mars 2021 avec le contre-projet du CF et du parlement (toute personne est tenue de montrer son visage au représentant d'une autorité lorsque cela est nécessaire pour vérifier son identité) Prévu au 1er semestre 2021	Proposition validée
14.173	Motion	Pour une véritable politique cantonale en matière d'égalité pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite	Forum Handicap Neuchâtel	28.04.2014	28.04.2016	Proposition de classement dans le cadre du rapport relatif à la loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap prévu au printemps 2021	Proposition validée
98.154	Postulat	Collaboration culturelle	Groupe radical	30.09.1998	30.09.1999	Proposition de classement dans le cadre du rapport relatif à la nouvelle loi sur la culture prévu en automne 2021	Proposition validée
99.117	Motion	La politique culturelle : une volonté du canton	Bernard Soguel	07.11.2000	07.11.2002	Proposition de classement dans le cadre du rapport relatif à la nouvelle loi sur la culture prévu en automne 2021	Proposition validée
16.126	Motion	Nouveaux instruments pour soutenir la création, la diffusion et l'accès à la culture : une opacité d'un autre siècle	Groupe socialiste	27.04.2016	27.04.2018	Proposition de classement dans le cadre du rapport relatif à la loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap prévu au printemps 2021	Proposition validée
19.119	Postulat	Quel est l'avantage du double degré de juridiction de recours cantonal ?	Commission Loi cantonale sur l'aménagement du territoire	26.03.2019	26.03.020	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport 20.035 Double degré de juridiction prévu en janvier 2021	Proposition validée
19.191	Postulat	Des véhicules électriques pour les bornes de recharge en attendant l'hydrogène	Commission des finances	05.11.2019	05.11.2020	L'esprit du postulat est appliqué dans le cadre de la politique actuelle de renouvellement des véhicules de l'État qui fait l'objet d'un crédit d'engagement de 9,7 millions de francs couvrant la période 2020-2023 Prévu : formellement, il sera répondu au postulat dans le cadre de la prochaine demande de crédit d'engagement en 2023, qui couvrira la période 2024-2027	Proposition validée

4.3. TABLEAU DES OBJETS DONT LE DÉLAI DE RÉPONSE EST ÉCHU AU 31 DÉCEMBRE 2020 DEF

n°	Objets	Titres	Auteurs	Acceptation par le GC	Délais échus	Propositions du Conseil d'État	Propositions de la commission
08.128	Motion	Hautes écoles neuchâteloises : coordination de la restauration et de l'hébergement	Claude Borel	07.11.2018	07.11.2020	Proposition de classement dans le cadre du rapport 2020 de la COGES prévu en juin 2021	Proposition validée
08.202	Postulat	Pour un cadre adapté à tous les membres du CEFNA	Groupe socialiste	01.04.2009	01.04.2010	Proposition de classement dans le cadre du rapport Formation des adultes prévu à la session de mars 2021	Proposition validée
17.124	Postulat	Prépondérance de l'avis des enseignant-e-s dans le choix du niveau à l'issue de la 8e en cas de divergence	Groupe PopVertsSol	05.11.2019	05.11.2020	Proposition de classement dans le cadre du rapport 20.055 Rénovation du cycle 3 prévu à la session de janvier 2021	Proposition validée
18.132	Motion	Une stratégie cantonale en matière de formation des adultes : une nécessité	Groupe socialiste	25.04.2018	25.04.2020	Proposition de classement dans le cadre du rapport Formation des adultes prévu à la session de mars 2021	Proposition validée
18.164	Postulat	Pour une attribution plus égalitaire des mesures d'aide ordinaire à l'école obligatoire	Commission École obligatoire	26.06.2018	26.08.2019	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu en juin 2021	Proposition validée
19.139	Postulat	Un espace, un canton, une promotion cantonale de la médiation urbaine et de l'animation de quartier	Groupe socialiste	26.06.2019	26.06.2020	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu en mars 2021	Proposition validée
19.148	Postulat	Pour une École de l'égalité	Groupe socialiste	26.06.2019	20.06.2020	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu en mars 2021	Proposition validée
19.160	Postulat	L'Université de Neuchâtel, pour toutes et tous ?	Groupe socialiste	03.09.2019	03.09.2020	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu en avril 2021	Proposition validée
19.185	Postulat	Bilan de la rénovation du cycle 3	Commission Éducation	05.11.2019	05.11.2020	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu en juin 2023	Proposition validée
19.190	Postulat	Dotation de l'office de la politique familiale et de l'égalité en matière de lutte contre les violences domestiques	Commission Violence domestique	06.11.2019	06.11.2020	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu en avril 2022	Proposition validée

19.197	Recom-mandation	Pour un enseignement du droit de qualité dans les lycées neuchâtelois	Groupe PopVertsSol	19.02.2020	19.08.2020	Proposition de classement dans le cadre de la révision de la LESS/maturité gymnasiale en quatre ans Calendrier non arrêté (dépend des décisions de la CDIP) prévu : non défini	Proposition validée

4.4 TABLEAU DES OBJETS DONT LE DÉLAI DE RÉPONSE EST ÉCHU AU 31 DÉCEMBRE 2020 DDTE

N°	Objets	Titres	Auteurs	Acceptation par le GC	Délais échus	Propositions du Conseil d'État	Propositions de la commission
07.139	Postulat	De la taxe auto à une taxe mobilité	Député-e-s vert-e-s	26.06.2007	26.06.2008	Classement proposé dans un rapport ad hoc prévu durant la législature 2021-2025	Proposition validée
10.157	Motion	Un abonnement Onde verte pour les élèves des écoles	Patrick Herrmann	31.08.2011	31.08.2013	Proposition de classement proposé dans le cadre du rapport 21.003 Pour des transports publics gratuits prévu en 2021	Proposition validée
13.117	Postulat	Pose de panneaux solaires	Commission Améliorations structurelles agricoles	01.10.2020	01.10.2019	Proposition de classement proposé dans le cadre du rapport sur le plan climat cantonal prévu en 2021	Proposition validée
13.160	Motion	Initiative communale interdisant la prospection et l'exploitation de gaz de schiste dans le sous-sol neuchâtelois	Commune de Val-de-Travers	06.11.2013	06.11.2015	Proposition de classement dans le cadre du rapport 17.004 LUSS prévu à la session de janvier 2021	Proposition validée
14.128	Motion	Création d'une base adaptée pour l'exploitation du sous-sol neuchâtelois	Groupe Vert'libéral	27.05.2014	27.05.2016	Proposition de classement dans le cadre du rapport 17.004 LUSS prévu à la session de janvier 2021	Proposition validée
14.129	Motion	Pour une révision de la loi sur les mines et carrières	Groupe socialiste	27.05.2014	27.05.2016	Proposition de classement dans le cadre du rapport 17.004 LUSS prévu à la session de janvier 2021	Proposition validée
15.113	Motion	Politique en matière d'assainissement de sites industriels pollués	Groupe libéral-radical	28.04.2014	28.04.2016	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la révision de la LTD (LDSP) Mise en consultation externe fin avril 2021 prévu en 2021	Proposition validée
17.101	Postulat	Récupération et recyclage des plastiques ménagers	Groupe PopVertsSol et socialiste	06.11.2018	06.11.2019	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la révision de la LTD (LDSP) Mise en consultation externe fin avril 2021 prévu en 2021	Proposition validée
17.129	Postulat	Réseau cyclable cantonal – Repenser la liaison Val-de-Ruz / Neuchâtel – Littoral	Groupe socialiste	26.09.2017	26.09.2018	Proposition de classement dans un rapport ad hoc prévu à l'automne 2021	Proposition validée
18.108	Postulat	Onde Verte, ligne rouge	Johanna Lott Fischer (initialement déposé par Céline Vara)	25.04.2018	25.04.2019	Proposition de classement dans le cadre du rapport 21.003 Pour des transports publics gratuits prévu en 2021	Proposition validée

18.161	Postulat	Perception automatisée de la taxe de séjour pour les nuitées réservées via Airbnb	Groupe Libéral-radical	02.10.2018	02.10.2019	Proposition de classement dans un rapport ad hoc prévu fin 2021	Proposition validée
18.176	Postulat	Gestion responsable de l'asphalte usagée	Député-e-s Vert'libéraux	02.10.2018	02.10.2019	Proposition de classement prévu en janvier 2021	Proposition validée
18.187	Postulat	Neuchâtel, un canton bientôt sans pesticides de synthèse	Diego Fischer (initialement déposé par Céline Vara)	23.01.2019	23.01.2020	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc sur le plan d'action cantonal phyto prévu : d'ici à mai 2021	Proposition validée
18.201	Postulat	Le Doubs, une inconnue en danger	Groupe socialiste	23.01.2019	23.01.2020	Proposition de classement dans un rapport ad hoc prévu au début de la législature 2021-2025	Proposition validée
19.112	Postulat	Matériaux de construction : recycler, c'est bien, réutiliser, c'est mieux	Veronika Pantillon	03.09.2019	03.09.2020	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la révision de la LTD (LDSP) Mise en consultation externe fin avril 2021 prévu en 2021	Proposition validée
19.117	Postulat	Compensation du carbone dans le canton de Neuchâtel	Députés Vert'libéraux	03.09.2019	03.09.2020	Proposition de classement dans le cadre du rapport sur la révision de la LTD (LDSP) Mise en consultation externe fin avril 2021 prévu en 2021	Proposition validée
19.120	Postulat	Vers une législation plus simple, plus efficace et plus moderne en matière de droit des constructions	Commission Loi cantonale sur l'aménagement du territoire	26.03.2019	26.03.2020	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc prévu durant la législature 2021-2025	Proposition validée
19.163	Postulat	Pour un développement durable des transports publics	Membre du parti Les Verts	04.12.2019	04.12.2020	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc en lien avec le règlement cantonal sur le stationnement actuellement en chantier prévu en 2022	Proposition validée
19.195	Recom-mandation	Pour plus de transparence sur l'évolution des réseaux de téléphonie mobile	Groupe PopVertsSol	06.11.2019	06.05.2020	Proposition de classement dans le cadre du rapport de la COGES sur la gestion 2020 du Conseil d'État La recommandation a été suivie et mise en œuvre par le Conseil d'État début décembre 2019 prévu en juin 2021	Proposition validée
20.111	Postulat	Plastiques à usage unique: sans un sou des contribuables	Groupe Vert'libéral-PDC	06.11.2019	06.11.2020	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc qui sera adopté par le Conseil d'État en février 2021 prévu : à définir	Proposition validée

4.5 TABLEAU DES OBJETS DONT LE DÉLAI DE RÉPONSE EST ÉCHU AU 31 DÉCEMBRE 2020 DEAS

N°	Objets	Titres	Auteurs	Acceptation par le GC	Délais échus	Propositions du Conseil d'État	Propositions de la commission
08.174	Postulat	Introduction d'un système de prestations complémentaires pour les familles à faible revenu en plus des allocations familiales	Doris Angst	28.05.2019	28.05.2020	Proposition de classement dans le cadre du 3e rapport sur la redéfinition des prestations sociales. Prévu en 2022	Proposition validée
12.135	Motion	Introduction d'un congé maternel d'adoption pour le canton de Neuchâtel	Groupe de citoyens	23.02.2016	23.0.2018	Ce dossier est traité au niveau fédéral (initiative parlementaire Romano 13.478). Le Conseil national a accepté le 23.09.2020 un congé de deux semaines. L'objet passe maintenant au Conseil des États. Le DEAS continue sa veille active.	Proposition validée
16.127	Postulat	Renforcer l'emploi durable par des outils incitatifs dans le cadre de la politique d'intégration professionnelle	Groupe Vert'libéral	21.03.2016	21.03.2017	Proposition de classement dans le cadre du rapport relatif à la politique de l'emploi (20.056) prévu en mars 2021	Proposition validée
18.214	Motion	Subsides à l'assurance-maladie : ancrer dans la loi des contours plus précis de l'aide aux assuré-e-s de conditions économiques modestes	Commission des finances	04.12.2018	04.12.2020	Proposition de classement dans le cadre du rapport 2020 de la COGES suite à la modification de la LILAmal proposée par la commission Redéfinition des prestations sociales dans son rapport 18.034 et adoptée par le GC le 28 mai 2019 Prévu en juin 2021	Proposition validée
20.157	Recom-mandation	Mobilité interne pour les professionnelles et professionnels du CEFNA	Groupe socialiste	24.06.2020	24.12.2020	Proposition de classement dans le cadre du rapport 2020 de la COGES, car mise en œuvre réalisée et réponse donnée par le chef du DEAS sur cet objet en marge de la discussion budgétaire le 1er décembre 2020 Prévu en juin 2021	Proposition validée
20.202	Recom-mandation	Indexation des forfaits d'entretien des bénéficiaires de l'aide sociale	Commission des finances	01.12.2020	01.06.2021	Proposition de classement dans le cadre du rapport 2020 de la COGES suite à un arrêté adopté par le Conseil d'État le 16.12.2020. Les nouvelles normes entrent en vigueur le 1er avril 2021 Prévu en juin 2021	Proposition validée

4.7. STATISTIQUE DES OBJETS EN ATTENTE D'UNE RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

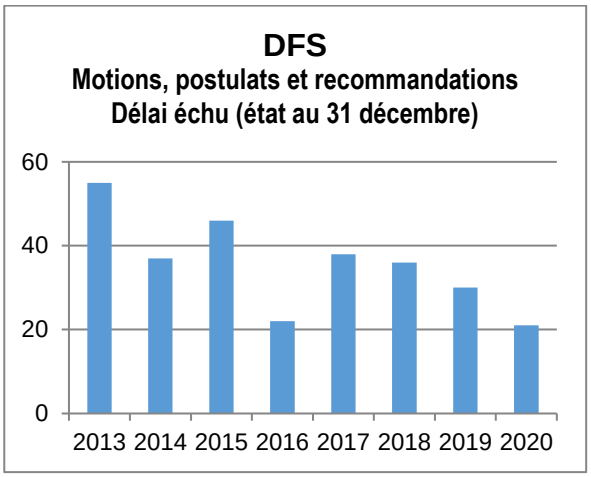

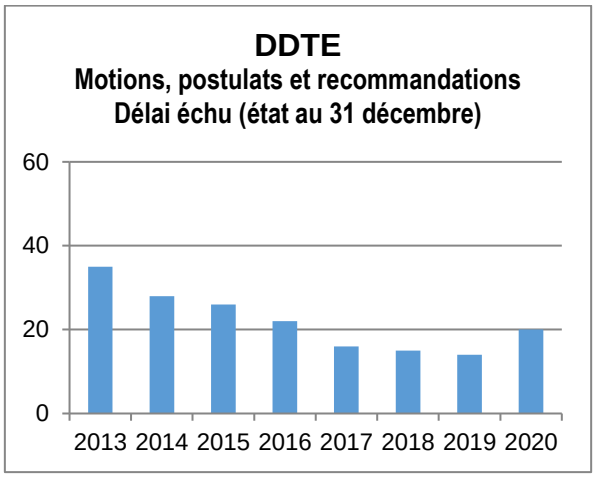

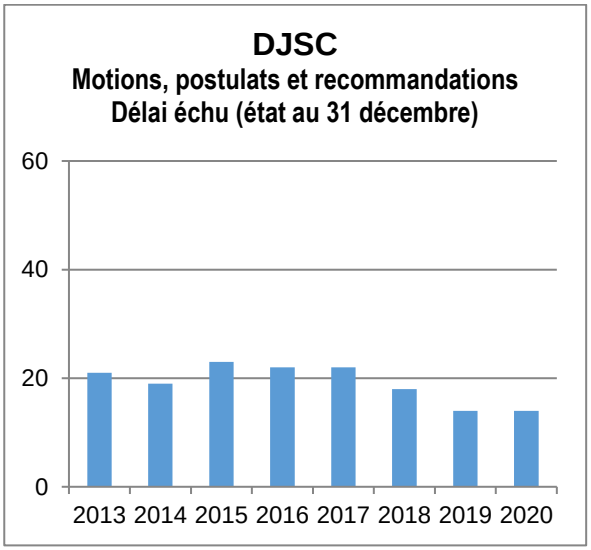

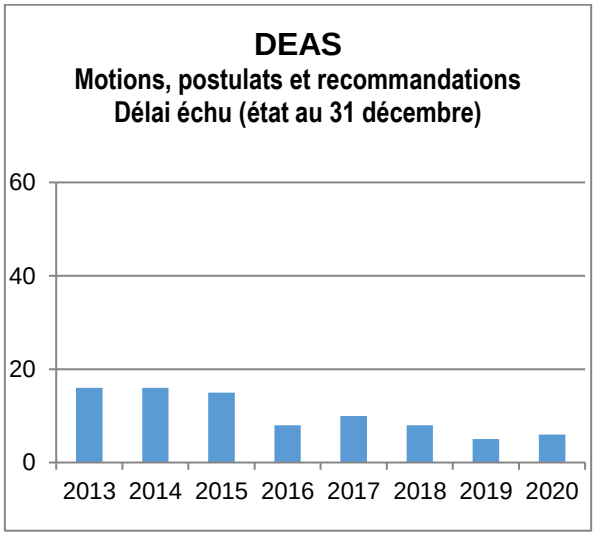

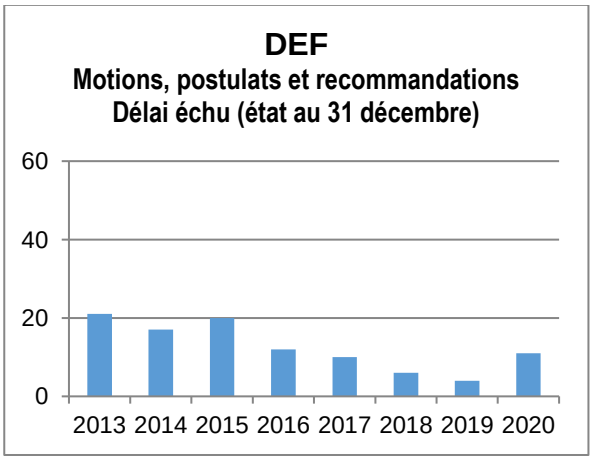

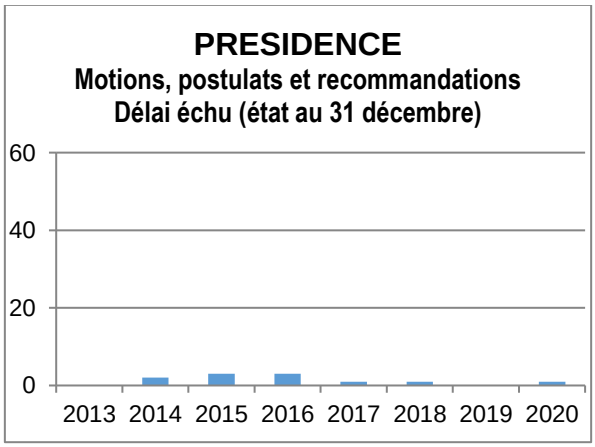

5. CONCLUSION

Sans opposition, la commission propose au Grand Conseil d'accepter le classement des objets suivants :

Proposition de classement du DEF
08.128 – Motion Claude Borel – Hautes écoles neuchâteloises : coordination de la restauration et de l'hébergement
Proposition de classement du DDTE
19.195 – Recommandation Groupe PopVertSol – Pour plus de transparence sur l'évolution des réseaux de téléphonie mobile
Propositions de classement du DEAS
18.214 – Motion de la commission des finances – Subsides à l'assurance-maladie : ancrer dans la loi des contours plus précis de l'aide aux assuré-e-s de conditions économiques modestes
20.157 – Recommandation du groupe socialiste – Mobilité interne pour les professionnelles et professionnel du CEFNA
20.202 – Recommandation de la commission des finances– Indexation des forfaits d'entretien des bénéficiaires de l'aide sociale

Par 13 voix contre 2, la commission de gestion a accepté le présent rapport par voie électronique en date du 22 mai 2021.

Veuillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Neuchâtel, le 22 mai 2021

Au nom de la commission de gestion :

Le président, C. GUINAND

Le rapporteur, J.-J. AUBERT